**Projet BARFRAY**

**Action 3 : marquage conventionnel**

12/11/2018

**Extrait du protocole :**

L’action consiste à marquer des bars adultes en période de reproduction sur la période de mi-janvier à mi-mars. Le site de marquage pré-senti est situé au large du panache de la Gironde sur des sondes de 50m. Les individus seront capturés par des pêcheurs professionnels affrétés pour cette opération. La capture sera réalisée par des palangriers : en surface la nuit, et au fond le jour. Deux scientifiques seront présents à bord de chaque navire pour la récupération et le marquage des poissons.

Les animaux capturés seront maintenus à bord dans un vivier de 1000L (en circuit ouvert pour une bonne oxygénation du milieu et rempli en fonction du nombre de poissons présents). En cas de comportement anormal dans le vivier, nage sur le dos suite à une surpression de la vessie natatoire, celle-ci sera percée (trocardage). Le protocole est le suivant : à la base de la 4e épine dorsale et de 5 à 6 écailles sous la ligne latérale, on introduit une aiguille de façon tangentielle de l'arrière vers l'avant en soulevant une écaille, on la redresse à la perpendiculaire avant de l'enfoncer à la verticale jusqu'à atteindre la vessie natatoire (l'échappement de bulles indique que la vessie natatoire est atteinte). L'aiguille est laissée en place jusqu'à l'équilibrage des pressions. A priori, ce ne devrait pas être le cas pour les pêches de surface réalisées de nuit.

Les individus seront ensuite marqués selon le protocole suivant :

1. Sédation par balnéation dans un bain d'iso-eugénol à 15 ppm (0.23ml/15l) dans une petite cuve prévue à cet effet.
2. Biométrie (longueurs totale et standard, poids (si les conditions de mer le permettent)), observation de l'état du poisson.
3. Positionnement sur une table d'opération avec la tête du poisson couverte d'un linge humidifié à l'eau de mer.
4. Prélèvement de 4 écailles sous nageoire pectorale (estimation de l'âge).
5. Prélèvement de 0,5 cm2 de nageoire caudale (analyses génétiques).
6. Marquage externe :
* 1000 poissons par une marque de type T.
* 1000 poissons par une marque de type « crochet ».
* 250 poissons avec marquage double de type T.
* 250 poissons avec marquage double de type « crochet ».
1. Marquage au bleu Alcian.
2. Relâcher immédiat à la main ou à l’aide d’une gouttière.

L’objectif inscrit dans le projet BARFRAY est de pêcher, marquer et relâcher 2000 poissons.

La réussite de cette action est fortement dépendante de la météo. Elle mobilisera 2 palangriers et 4 agents Ifremer pour maximiser le nombre de poissons marqués lors d’une sortie. Il est compliqué pour Ifremer de mobiliser sur une aussi longue période (mi-janvier – mi-mars) plus de 4 agents. C’est cette donnée qui limite le nombre de palangriers à affréter. Il faudra donc marquer 400 poissons par jour, soit 200 poissons par navire. Ces chiffres sont élevés et seront probablement difficile à atteindre. Les sorties en mer se feront à la « journée ». Une amplitude horaire adaptable serait souhaitable en fonction de la production. Il n’y aura pas de production débarquée, mais une indemnisation de la part du CNPMEM. Les professionnels choisiront les lieux de pêche, la ou les techniques et les appâts à utiliser.



Figure 1 : Plan bateau avec le matériel à embarquer.

Il est primordial de rappeler que la portée de l’opération de marquage en terme de connectivité sera probablement limitée au vue de la situation relativement côtière de la zone de frais ciblée (large du panache de la Gironde sur des sondes de 50m). Elle ne correspond peut-être pas à une frayère principale du bar comme mentionné dans le projet soumis, lorsque l’opération était envisagée avec une paire de chalutiers pélagiques avec 2 agents embarqués au large du plateau de Rochebonne.